

Equeurdreville
-Hainneville

Cherbourg-en-Cotentin

Un parc-jardin d'environ 400 logements au coeur des pôles culturels et de loisirs de la ville



Quartier Les jardins de l'Agora

Équeurdreville-Hainneville

Cherbourg-en-Cotentin

Le projet se structure autour d'un futur parc prolongeant le site du Fort du Tôt et reliant l'Agora et les équipements de sport de la commune déléguée d'Équeurdreville-Hainneville.

Les objectifs poursuivis sont à la fois la création d'un habitat renouvelé et la structuration de l'urbanisation des hauteurs de la ville.

Ils émanent des orientations du plan local d'habitat (PLH) de Cherbourg-en-Cotentin et des enjeux d'aménités urbaines de la Ville.

Les grandes composantes du projet :

- > L'émergence d'une nouvelle polarité pour l'ensemble des quartiers environnants
- > Création de chambres paysagères, supports d'espaces publics diversifiés en terme d'ambiances et d'usages
- > Une composition paysagère forte marquant la limite ville/campagne
- > Des continuités douces vers les chemins de grandes randonnées, en lien direct avec la ville constituée
- > L'évolution vers un habitat plus dense et plus diversifié : maisons de ville, petits collectifs intermédiaires
- > La création de lieu d'activités en partage : jardins, micro-espaces de convivialité, en lien avec le Totem, maison de quartier intergénérationnelle...

Concédant : Ville de Cherbourg-en-Cotentin

Vocation : Quartier d'habitat diversifié, porteur d'une nouvelle polarité de services et de loisirs sur les hauteurs de la ville

Programme : 400 logements environ dont lots libres, maisons de ville, logements intermédiaires.

Groupe de maîtrise d'oeuvre : Mageo - Agence EF - Ateliers 5&co

2013
2016

Attribution de la concession. Etudes et diagnostics. Elaboration du programme et lancement de la consultation des travaux.

2017

Finalisation des études et démarrage de la commercialisation.

2018

Travaux de viabilisation et dépôt des premiers permis de construire.

2019

Démarrage des constructions de maisons individuelles.

2020

Arrivée des premiers habitants.
Livraison des équipements publics : bancs, belvédère, jardins potagers, aire de jeux...



Principes généraux :

- > Un pilotage tripartite : outre le concédant et le concessionnaire, la commune déléguée est fortement impliquée. La programmation du quartier d'habitat répond en grande partie à la programmation du site de la Ville.
- > Une densité variée (de 20 à 40 logements par hectare) en fonction des phases et de leur connexion avec la ville constituée.
- > Des enjeux paysagers priorités pour composer la limite ville/campagne et créer une identité forte et intégrante pour les hauts de la Ville.

Démarche :

Elaboration des micro-lieux d'usages partagés : jardins partagés, espaces de jeux, espaces de convivialité en extérieur....

Zoom sur

Habiter et vivre ses loisirs : le quartier se développe autour d'un site déjà prisé par les habitants d'Équeurdreville-Hainneville pour les promenades, pour les activités sportives mais aussi pour la programmation très attractive de la salle culturelle de l'Agora.

Vivre à deux pas de ces activités sera un atout concret pour le quotidien des futurs habitants.

“

Mylène GOURDELIER

Chargée d'opérations

« L'objectif est de développer la ville autour des polarités : commerces, clinique, parcs d'activité, équipements, mixité fonctionnelle et mobilité. À partir de ces ingrédients, il nous faut surtout créer une alchimie de quartier. Nous adoptons un rôle particulier dans l'accompagnement de la nouvelle population, au travers des ateliers de co-construction du projet urbain et de la mobilisation du Totem, maison de quartier intergénérationnelle. »

NORMANDIE AMÉNAGEMENT

02 31 35 10 20 | info-sem@normandie-amenagement.fr
www.normandie-amenagement.com